Collège
A. Karr

académie
Nice
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

185 Av. Victor Bergent
BP 328
83 705 St Raphaël Cedex

Tél: 04 98 11 39 10
Fax: 04 98 11 39 11
0830973t@ac-nice.fr

Charte des usagers de la demi-pension engagés dans la lutte contre le gaspillage

VAR
LE DÉPARTEMENT

En tant qu'« éco-citoyen », je m'engage à :

Considérer la valeur du travail de préparation de tout le personnel de restauration et l'engagement de la collectivité territoriale.

- En contrepartie, je me vois servir des aliments frais, variés, provenant le plus possible des circuits courts et de l'agriculture bio.

Être poli, souriant et cordial vis-à-vis du personnel de restauration qui s'est investi dans la préparation des repas.

- En contrepartie, je bénéficie d'un accueil chaleureux, de plats bien présentés et de repas à thème réguliers.

Respecter les aliments et l'eau : je ne joue donc pas avec la nourriture, je ne gaspille pas et je ne salis pas les locaux.

- En contrepartie, je profite d'une salle de restauration propre, agréable, claire et bien décorée.

Ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre : je ne prends que ce qui correspond à ma faim (y compris le pain).

- En contrepartie, je peux demander à être resservi en fin de service si je le souhaite.

Goûter de tout, même si je ne connais pas.

- En contrepartie, je peux alors demander à n'être servi qu'en toute petite quantité.

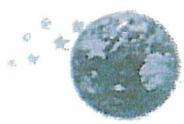

Finis ton assiette, pense à la planète !

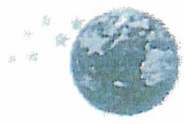

Signature de l'usager:

Signature du responsable légal
si l'usager est mineur: